

# éducation thérapeutique du patient

## Contexte

---

L'augmentation des maladies chroniques conduit au développement hétérogène des pratiques d'éducation thérapeutique. Elles vont du simple apprentissage de gestes techniques au programme structuré sur plusieurs années mené par des équipes pluridisciplinaires. La loi "hôpital, patients, santé et territoires" a inscrit l'ETP dans le parcours de soins des patients. L'ETP a été définie par l'OMS en 1998. Cette définition a fait consensus puisqu'elle est reprise ainsi par la HAS et l'INPES : « Un processus continu d'apprentissage, intégré à la démarche de soins. L'éducation du patient est centrée sur le patient et comprend des activités organisées de sensibilisation, d'information, d'apprentissage et d'aide psychologique et sociale, concernant la maladie, les traitements prescrits, les soins à l'hôpital ou dans d'autres lieux de soins, et des informations sur l'organisation des soins et sur les comportements liés à la santé et à la maladie. L'éducation du patient est destinée à aider les patients et leur famille à comprendre leur maladie et leur traitement, à collaborer avec les soignants, à vivre sainement et à maintenir ou améliorer leur qualité de vie."

## Objectifs

---

- Créer un climat favorable à l'éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Analyser avec le patient, sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP
- S'accorder avec le patient et son entourage sur les ressources nécessaires pour s'engager et construire un plan d'action
- Se coordonner avec les différents acteurs de la démarche d'ETP pour déployer des activités
- Mettre en œuvre le plan d'action avec le patient et son entourage
- Co-évaluer avec le patient les pratiques et résultats de la démarche d'ETP

## Renseignements complémentaires

---

**Nombre de stagiaires :** de 6 à 15 personnes par groupe

**Coût pédagogique :** financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) personnels médicaux : financement sur le plan de dpcm de l'établissement

## Programme

---

Auto-évaluation des pratiques professionnelles (non présentiel)

**module 1 :**

- Mise en place de groupes d'analyse de pratiques au sein des établissements représentés
- Le contexte global actuel de l'ETP et définitions
- Représentations des soignants concernant l'éducation thérapeutique
- Les maladies chroniques concernées par une démarche d'ETP
- Les étapes :
  - De la mise en place d'un projet éducatif individuel
  - De la démarche d'éducation thérapeutique
  - Du diagnostic thérapeutique
- Les acteurs de la démarche
- Les méthodes de recueil des besoins
- Les besoins et les facteurs recherchés
- La formulation diagnostic éducatif
- Le contrat éducatif

## module 2

- La construction du programme éducatif (étude d'un cas)
- La répartition des rôles et la planification

## module 3

- Construire un dispositif d'évaluation et de suivi
- Savoir effectuer une demande d'autorisation à l'ars
- Pérenniser la démarche en l'intégrant dans un processus continu d'évaluation

### Public

**Cadres de santé, Infirmiers, Praticiens, Professionnels de santé directement en lien avec le patient et qui réalisent concrètement des activités liées à l'éducation thérapeutique du patient**

### Exercice

**2019**

### Code de formation

**AFR 3.05**

### Nature

**AFR**

### Organisé par

**A déterminer**

### Durée

**42 heures**

### Typologie

**Action prioritaire (ex DPC)**